



La Maison des Jeunes de St-Bruno est un milieu de vie qui offre un lieu de rencontre pour les adolescents de 11 à 17 ans afin qu'ils puissent se réunir, actualiser leur potentiel, stimuler leur participation et se responsabiliser. Nous répondons aux besoins des jeunes en matière de loisirs, prévention, d'aide, d'écoute active, d'informations et de références.

Nous cherchons à combler un poste de coordination des animateurs-intervenants. (Poste non syndiqué)

Responsabilités

- Responsable du bon fonctionnement et de l'organisation des quarts de travail, applique les règles et fais la promotion des valeurs de l'organisme
- En collaboration avec la direction, évalue et supervise le personnel
- À la demande de la direction, supervise les stagiaires et les jeunes effectuant des travaux bénévoles
- En collaboration avec la direction et l'équipe, planifie les activités puis les anime auprès des jeunes
- En collaboration avec la direction, crée des projets et rédige des demandes de financement
- Anime les réunions d'équipe et gère les horaires des animateurs/intervenants
- S'assure que tous les rapports d'activités mensuels sont adéquatement complétés
- Informe la direction de toute information pertinente concernant les jeunes et/ou les parents;
- A la responsabilité d'administrer les budgets que lui remet la direction et de s'assurer de lui remettre les sommes exactes ainsi que les factures des dépenses
- À la demande de la direction, représente la M.D.J. aux différentes tables de concertation et/ou comités
- Peut agir, à l'occasion, comme animateur-intervenant (sur le plancher)
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- DEC dans un domaine lié à l'intervention ou l'animation comme travail social ou loisir
- Minimum de 3 ans d'expérience pertinente au poste (gestion et/ou animation)
- Bonne communication orale et écrite et bonne capacité de rédaction
- Disponible de jour, de soir et de fin de semaine (à l'occasion)
- Avoir un permis de conduire valide et accès à une voiture
- Sens des responsabilités, sens de l'organisation et grande débrouillardise
- Capacité de travailler en équipe
- Polyvalence, initiative et dynamisme
- Être à l'écoute et empathique

Conditions de travail

- Horaire de travail : 35 heures par semaine du mardi au vendredi (jour et soir principalement et à l'occasion la fin de semaine)
- Salaire : selon l'échelle en vigueur soit entre 24\$-27\$/h
- Remboursement de frais de déplacement sur approbation lors de l'exercice des fonctions et montant pour forfait cellulaire
- Montant alloué pour la santé et bien-être global

Faire parvenir votre CV, par courriel avant le 20 octobre 2023, à l'attention de Geneviève Jacob : genevievejacob@hotmail.com

Seules les candidatures retenues seront contactées.